



FEDERATION NEUCHÂTELOISE DES
ACTRICES & ACTEURS CULTURELS

Il faut un plan de sauvetage pour la culture!

Le secteur culturel est un éco-système. Un arrêt violent est un coup de gel. Alors qu'on estime que les conséquences du semi-confinement sur cet écosystème dureront jusqu'en 2022, voilà qu'un nouvel arrêt est décidé par le gouvernement ! Le secteur est donc à l'arrêt, sauf pour les petites salles de cinquante places et moins. Celles-ci sont en sursis jusqu'à nouvel avis, qui pourrait tomber dans les jours qui suivent. Ce n'est pas vivable !

A ce jour, les aides mises en place en mars dernier par la Confédération ont été très difficilement accessibles car **inadaptées aux spécificités des métiers de la culture**. De fait, les montants prévus ont été jusque là **très peu engagés par le Canton de Neuchâtel (15 %)**, dès lors qu'on n'a pas tenu compte de la **diversité des modèles économiques** en cours chez les actrices et acteurs culturel-les. De plus, le recours aux **réductions d'horaire de travail (RHT) pour les contrats de durée déterminée (CDD)** - qui concernent l'immense majorité des salarié-es du secteur - n'est plus possible depuis la fin du mois d'août 2020.

Il en résulte une paupérisation et une précarisation des actrices et acteurs culturel-les, ainsi qu'une mise en péril des lieux de création et de diffusion, comme des événements et des festivals. On tire sur une corde déjà mince, qui peut se rompre dans les prochains mois.

Malgré l'urgence de la situation, il est encore temps d'agir : les autorités cantonales qui pourraient décider dans les jours qui suivent de l'arrêt complet du secteur doivent mettre en place un plan de sauvetage pour la culture. Faute de quoi, le tissu culturel de notre canton se déchirera et laissera place à un paysage artistique désolé.

Un tel plan doit impérativement comprendre :

1. Le versement urgent des indemnités COVID pour entreprises culturelles demandées en avril et mai 2020 déjà, et qui sont encore pendantes;
2. Un volet d'aides forfaitaires permettant de soutenir les acteur-trices et structures n'ayant pas pu avoir accès aux aides fédérales, dans l'esprit de ce qu'a décidé le Canton du Valais;
3. L'adaptation des processus et critères requis pour les demandes de soutien financier, afin qu'ils correspondent à la situation extraordinaire que nous traversons. Le financement de la seule diffusion (spectacles, expositions, tournées, projections...) n'est plus possible, il faut aussi financer le travail de recherche et de création lui-même à l'exemple des villes de Lausanne et Fribourg;
4. Une concertation durable avec les milieux concernés pour que le deuxième train d'aides de la Confédération, dit « Projets de transformation », puisse être véritablement actionné et réparti.

La FNAAC a déjà fait part de ses vives inquiétudes au mois d'avril passé. Elles sont aujourd'hui largement avérées. Il faut donc que nos autorités leur donnent une réponse claire et forte.

Le comité de la FNAAC a rencontré récemment le Service cantonal de la culture, ainsi que les délégué-es culturel-les des Ville de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Il leur a présenté une série de mesures de soutien, s'inspirant notamment d'initiatives romandes en la matière. La FNAAC espère ardemment être entendue, afin d'éviter la désertification culturelle de notre canton.

Le comité de la FNAAC

Anne Wyrsh, Présidente (076 424 74 63) // Marie Hery, Membre (078 798 17 84) // Matthieu Béguelin, Secrétaire (079 897 63 11) // Jacques Bouduban, Membre (079 389 37 50) // Mathias Gautschi, Trésorier (078 821 38 45)

comite@fnaac.ch